

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cegedim SRH mène pour Klépierre un projet innovant de dématérialisation RH

- Une accélération des procédures grâce à la signature électronique
- Le bulletin de paie électronique plébiscité par les salariés

Paris, le 27 février 2017

Cegedim SRH, acteur innovant du Cloud RH et des services RH externalisés, annonce le déploiement réussi de sa solution de signature électronique par la Direction des Ressources Humaines de Klépierre, leader pure play de l'immobilier de centres commerciaux en Europe. Ce projet innovant vise une simplification et une sécurisation des processus RH. Il s'accompagne de la mise à disposition, pour les salariés, du bulletin de paie et du coffre-fort électroniques.

Déjà utilisateur de la plateforme [TEAMS^{RH}](#) pour la paie et la gestion administrative de ses collaborateurs, Klépierre a souhaité renforcer sa collaboration avec Cegedim SRH, en optant aussi pour ses solutions de dématérialisation. Klépierre s'inscrit ainsi à la pointe d'un mouvement structurant pour les DRH : le recours croissant aux outils de la transformation numérique pour optimiser leurs processus et gagner en productivité, avec en outre un impact positif sur la marque employeur. Le périmètre fonctionnel retenu en juin 2016 porte sur :

- D'une part, [TEAMS Signature RH](#), solution de signature électronique certifiée conforme, appliquée dans un premier temps aux contrats d'embauche à compter de janvier 2017 ;
- D'autre part, le Bulletin de paie électronique et le coffre-fort salarié [ARKEVIA](#) de Cegedim SRH, opérationnels depuis janvier 2017.

La signature électronique : un pivot de la démat'

La dématérialisation permet aux entreprises de réduire leurs coûts de traitement de 91% et de raccourcir le cycle de traitement de 46%¹. Dans le domaine des ressources humaines, elle est encouragée par le législateur² et vecteur d'optimisation du temps pour les équipes. Elle fluidifie en effet les relations entre les responsables RH, les managers et les employés, avec également à la clé des économies d'affranchissement et une traçabilité accrue.

La signature électronique démultiplie ces bénéfices, dès la contractualisation avec un nouveau salarié, car elle autorise la digitalisation de bout en bout du processus : 1/ le futur collaborateur reçoit un mail avec un lien pour se connecter sur la plateforme de signature, 2/ reçoit un mot de passe par SMS pour visualiser les documents, 3/ signe électroniquement en un clic, 4/ reçoit son document signé par mail, l'employeur une copie dans le coffre-fort RH.

« La signature électronique pour les contrats d'embauche nous a permis de franchir un nouveau cap dans la transition numérique, en termes d'économie de papier, de sécurisation des documents et de rapidité des échanges. C'est un gain de temps pour le candidat et pour le gestionnaire RH, lequel peut suivre en temps réel la signature du document grâce à des notifications par mail », témoigne [Catherine TRIBALAT, Responsable Rémunération et Avantages sociaux de Klépierre](#).

La société propose, par ailleurs, depuis début 2017 à ses collaborateurs, y compris aux stagiaires et aux alternants, de recevoir leurs bulletins de salaire sous forme électronique et de les héberger dans un coffre-fort d'archivage sécurisé.

« Le bulletin de paie électronique a été choisi par 86% de nos collaborateurs. Ce très fort taux d'acceptation pour une première mise en place montre que la dématérialisation s'inscrit de façon croissante dans les usages courants », souligne pour sa part [Marie POTTIER, Gestionnaire Paie et Administration du personnel de Klépierre](#).

¹ Selon les estimations d'Oodrive, spécialiste du cloud computing.

² Déclaration Sociale Nominative, Compte personnel d'activité...

Dématérialiser : un levier de performance pour les RH

TEAMS Signature RH s'appuie sur l'expertise de Cegedim dans la dématérialisation, avec une plateforme éprouvée qui accueille plus de 200 millions de signatures électroniques par an. Via un partenariat avec CertEurope (filiale d'Oodrive), son offre est conforme à la nouvelle réglementation européenne (eIDAS). La signature électronique a la même valeur légale que sa version manuscrite et garantit l'intégrité du document signé et l'identité du signataire.

« Les trois quarts des décideurs identifient un besoin de signer électroniquement des documents RH tels que des contrats, des avenants, etc. Ils sont 15% à s'être dotés de solutions de signature électronique mais devraient être 4 fois plus d'ici 2018. En plus de 15 ans d'existence légale, la signature électronique a montré son rôle structurant dans la dématérialisation des processus, qui ouvre des gisements de performance pour les entreprises. C'est une véritable opportunité pour les Directions des Ressources Humaines engagées dans la transformation numérique qui s'opère aujourd'hui dans les entreprises », déclare **Michel BEDEL**, Directeur de l'Offre de Cegedim SRH.

A propos de Cegedim SRH :

Cegedim SRH est un acteur incontournable du marché des solutions et des services RH. L'entreprise dispose d'une expertise de plus de 25 ans dans le domaine de l'externalisation RH. Présente en Suisse, en France et au Maroc, Cegedim SRH compte parmi ses clients des entreprises nationales et internationales, de tous secteurs d'activité, issues des grands comptes et du mid-market.

Pour plus d'information : www.cegedim-srh.fr

A propos de Cegedim :

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise innovante de technologies et de services spécialisée dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB, ainsi que dans la conception de logiciels métier destinés aux professionnels de santé et de l'assurance. Cegedim compte plus de 4 000 collaborateurs dans 11 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 441 millions d'euros en 2016.

Pour en savoir plus : www.cegedim.fr

Et suivez Cegedim sur Twitter : [@CegedimGroup](https://twitter.com/CegedimGroup) et [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/cegedim)

A propos de Klépierre :

Leader pure play de l'immobilier de centres commerciaux en Europe, Klépierre associe une expertise en termes de développement, de gestion locative et d'asset management. Le portefeuille de la société est estimé à 22,8 milliards d'euros au 31 décembre 2016, et compte de grands centres commerciaux dans 16 pays en Europe continentale, qui accueillent au total 1,2 milliard de visiteurs par an. Klépierre détient une participation majoritaire (56,1 %) dans Steen & Strøm, 1ère foncière scandinave de centres commerciaux. Klépierre est une Société d'investissement immobilier cotée (SIIC), dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Paris, et est membre des indices CAC 40, EPRA Euro Zone et GPR 250. Elle est aussi membre d'indices éthiques, comme le DJSI World et Europe, FTSE4Good, STOXX® Global ESG Leaders, Euronext Vigeo France 20 et World 120, et est aussi classée Green Star par le GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark). Cette présence souligne l'engagement du Groupe dans une démarche active de développement durable.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet de Klépierre : www.klepierre.com

Aude BALLEYDIER
Cegedim
Responsable Communication
et Relations Médias
Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81
aude.balleydier@cegedim.fr

Sheima MAFTOUH
Cegedim SRH
Marketing & Communication
Tél. : +33 (0)1 49 09 29 56
sheima.maftouh@cegedim-srh.com

Guillaume DE CHAMISSO
Agence PRPA
Consultant Relations Médias
Tél. : +33 (0)1 77 35 60 99
guillaume.dechamisso@prpa.fr

